

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PUICHERIC
N° 2024/30**

Envoyé en préfecture le 17/09/2024

Reçu en préfecture le 17/09/2024

Publié le

ID : 011-211103015-20240912-DEL202430-DE



L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 5 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Gérard PEYROT, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Pascale PÉANY, Sébastien CAZEAUX, Michaël SEGUIN, Philippe GOUZE, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Laurence MORATO-CARBOU à Romain TORRECILLA, Evelyne GABORIT à Pascale PÉANY, Thierry CAMBRAY à Sébastien CAZEAUX, Antoine ARCO à Gérard PEYROT, Marie-Hélène ROCA à Raymonde JEANNET.

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

OBJET : modification n°1 de crédits budget principal.

Il est exposé au Conseil Municipal la nécessité d'ajuster certains crédits prévus au budget afin de tenir compte des éléments suivants concernant les sections de fonctionnement et d'investissement :

Chapitre	article	Libellé	Montant du budget initial	Montant décision modificative	DM (total prévisions)
Dépenses de fonctionnement					
012	6413	Personnel non-titulaire	24 000 €	9 000 €	33 000 €
011	60612	Energie-Electricité	150 000 €	-38 000 €	112 000 €
65	65568	Autres contributions	180 000 €	-38 000 €	142 000 €
65	65748	Subventions	25 000 €	7 000 €	32 000 €
023		Virement à l'investissement	272 184 €	60 000 €	332 184 €
TOTAL				0 €	
Dépenses d'investissement					
20	204182	Participation travaux Syaden	0 €	18 000 €	18 000 €
20	203	Frais d'études	37 000 €	-15 000 €	22 000 €
21	2115	Terrains bâtis	28 000 €	42 000 €	70 000 €
21	2131	Bâtiments publics	338 000 €	15 000 €	353 000 €
TOTAL				60 000 €	
Recettes d'investissement					
021		Virement du fonctionnement	272 184 €	60 000 €	332 184 €
TOTAL				60 000 €	

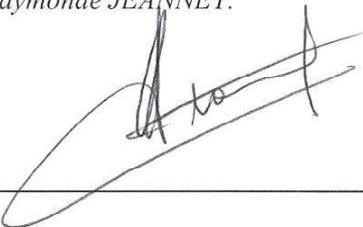
**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,**

À l'unanimité des membres présents ou représentés,

➤ **Approuve** les modifications du budget principal proposées ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,
Raymonde JEANNET.



Certifié exécutoire à Puichéric, le 12 septembre 2024.
après publication et transmission en Préfecture.

Le Maire,

Christine PÉANY.



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.
- Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.